

# ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

[www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr) - [contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr)

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012**



**JOYEUX NOËL**

## Le Mot du Président

La saison d'hiver arrive maintenant à grands pas. Nous serons heureux de nous retrouver une nouvelle fois à Châtel pour les fêtes de fin d'année et nous espérons que la neige sera au rendez-vous pour nous permettre de nous adonner à notre sport favori.

J'ai vendu mon appartement à Châtel et conformément à nos statuts, je démissionnerai de mon poste de Président à la prochaine Assemblée Générale le 28 décembre prochain ainsi que mon épouse Elisabeth qui occupait le poste de Trésorière.

En ce qui concerne le poste de Trésorier, nous avons enregistré une candidature qui se présentera à vos suffrages pour intégrer le Conseil d'Administration lors de notre prochaine A.G.

Il appartiendra au nouveau C.A. de désigner un nouveau Bureau qui à son tour devra élire un nouveau Président. Je souhaite lancer à nouveau un appel pressant pour que des bonnes volontés se manifestent pour intégrer le Conseil d'Administration et ainsi répartir efficacement les tâches à effectuer pour que notre Association puisse se développer harmonieusement et poursuivre l'œuvre entreprise par nos prédécesseurs il y a plus de 20 ans.

En cette période de fin d'année, deux rendez-vous importants nous attendent : d'une part l'Assemblée Générale qui aura lieu le 28 décembre à 18 heures à la salle de la Châtelaine et d'autre part le Trophée de ski qui aura lieu sur le stade du Linga le vendredi 30 décembre à 18 heures.

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux à Châtel, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et une très bonne année 2012.

Christian OVIGNEUR

## INFORMATIONS

### ► Une nouvelle classification des meublés est en cours.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site [www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr)

A noter la présence du Directeur de CHATEL TOURISME, Jean-François VUARAND à notre Assemblée Générale du 28 décembre 2011 qui vous donnera toutes les informations et répondra à toutes vos questions.

### ► une réduction à tous les adhérents sur présentation de leur carte d'adhérent :

• de **-20%** sur la balnéothérapie et **-5%** sur les soins à la FÉE BIEN-ÊTRE.

• un **prix de 19,50 CHF au lieu de 22 CHF** (tarif Adulte) et **13,50 CHF au lieu de 15,00 CHF pour les enfants** pour les BAINS THERMAUX de VAL D'ILLIEZ.

## EXTRAIT DU PROGRAMME DE CHATEL TOURISME 2011/2012

(Pour d'autres manifestations renseignez vous à Châtel Tourisme)

24.12	Arrivée du Père Noël à 17 heures
31.12	FEU d'ARTIFICE de la St-Sylvestre
2.1.au 6.1	7 <sup>e</sup> semaine internationale de CHATEL
25.1.au 27.1	Neiges étoilées festival international de la gastronomie
	Concours des chefs des neiges étoilées
13.2	Grand prix de Châtel
29.2	Ski MEMORY
6.3	CHARIVARI des agriculteurs
19.3	Fête de l'Hiver des Portes du Soleil
24.3 au 28.3	Le rock the pistes festival
7.4	14 <sup>e</sup> Montée du LINGA

## DATES À RETENIR

**Mercredi 28 décembre 2011 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Vendredi 30 décembre 2011 – 21<sup>e</sup> TROPHÉE DE SKI**

**Ecoutez Radio Châtel sur internet !**

[www.sarlaltipub.com](http://www.sarlaltipub.com)



## RANDONNÉE SUR LES CRÊTES FRANCO-SUISSE – 23 AOUT



Nous sommes partis (5 téméraires) de la télécabine de Châtel vers le Morclan. Le panorama à l'arrivée est toujours aussi joli mais un peu brumeux ce jour là. Rassemblement des «troupe» et en route direction Pointe des Ombrieux, Tour du Don (1998 m point culminant) et la Crête de Chaux Longe avec en contre bas une magnifique vue sur la vallée du Rhône, le patchwork des cultures, les méandres

du fleuve couleur argent (la marche est haute mais nous sommes très vigilants); de l'autre côté de la vallée les sommets Suisses. Pique-nique confortable sur la terrasse du restaurant à la tête du Tronchet, ambiance décontractée Claude a même pensé au café. Retour par le col de Croix, Barbossine, La Louenaz et traversée jusqu'à la télécabine de Châtel; la boucle est bouclée. Après un pot rafraichissant à «La Godille» nous nous séparons. Merci à Claude Hindrychx pour cette super journée !

*Joëlle et Rémy Palaric*

## SORTIE AU LAC D'ARVOIN – BRAITAZ - 17 AOÛT

Nous avons profité d'une superbe journée où soleil et chaleur étaient au rendez vous dès le matin au lac de Vonnes, point de départ par co-voiturage pour une trentaine de marcheurs. Après un rassemblement bien orchestré, nous commençons notre randonnée à l'ombre bienvenue des sapins pour entamer notre ascension



jusqu'au lac d'Arvoin, surplombé par la pointe du même nom, ainsi que la crête des Avalanches ; nous aurions pu avoir la chance d'admirer quelques bouquetins, mais la montagne était surpeuplée de touristes !

Nous parvenons à un chalet d'alpage où l'on peut se rafraichir et acheter du fromage d'Abondance et où nous posons pour la traditionnelle photo. Ici, nous abandonnons quelques marcheurs qui préfèrent découvrir les alentours et trouver un petit coin pour pique niquer. Nous continuons notre montée vers le col d'Arvoin, ça monte sous le soleil mais le spectacle récompense nos efforts : le Mont Blanc tout encapuchonné de neige nous ait face et les appareils photos fusent... !

Après la descente très raide, nous retrouvons le lac dans son écrin de verdure et rejoignons notre lieu de rendez vous avec nos amis non marcheurs au Restaurant des Mousserons ; les parasols nous accueillent sur la terrasse ensoleillée où notre musicien habituel Gégé nous joue quelques airs d'autrefois sur son accordéon. Nous faisons tous honneur au repas typiquement savoyard qui nous est servi et terminons cette sympathique journée par des danses et des chansons.



Et bien-sûr nous nous promettons de nous retrouver tous bientôt pour de nos aventures comme savent si bien nous les préparer tous les organisateurs et auxquels nous disons encore un grand merci.

*Martine et Teddy HUGUEL*

## 70 ŒUVRES À LA FONDATION GIANADDA 5 AOÛT 2011

De très beaux tableaux de MONET qui retracent la vie du peintre.

Avec 70 œuvres, l'exposition « Monet au Musée Marmottan et dans les collections suisses » réussit un pari qui n'était pas forcément gagné d'avance ; car en prenant vingt cinq toiles du musée parisien et quarante cinq de collections suisses publiques et privées, la cohérence de l'ensemble n'était pas automatiquement assurée.

Une vingtaine de résidents étaient allés visiter cette exposition, qui a fait l'admiration de tous et laissera à tous de bons souvenirs.



## SORTIE A BARME – 11 AOÛT

Soixante dix participants à cette sortie – dont une vingtaine de marcheurs, partis plus tôt, qui ont été jusqu'au col de Cou – puis la rencontre avec tout le groupe (marcheurs et non marcheurs) à la Cantine de BARME où a été servi un fondu au fromage ou une assiette valaisanne. Que de beaux paysages parcourus et le lieu est magnifique surtout avec le soleil et l'ambiance, comme d'habitude a été bonne.



## LES GAGNANTS DU TOURNOI DE PÉTANQUE 2 AOUT

Comme toutes les années l'ambiance a été très bonne et le tournoi de pétanque s'est déroulé sous le soleil, mais les joueurs ont été récompensés avec des cadeaux et un apéritif offerts par Mr VESIN.

### Concours général :

- 1) Alain FOUROT – Daniel THILLE
- 2) Mme BARS – Mr DEGRENDÉL
- 3) Mr OVIGNEUR – Mr MAUPIN
- 4) Jeannette – Mr CAILLOUX

### Concours complémentaire :

- 1) J. J. SIFFER – Guy
- 2) Mme ADAM – Mr BARS
- 3) Mme HUET – Mme Fr. THILLE
- 4) Chris. VAN LOO – Claude HINDRYCHX

### Concours super complémentaire :

- 1) Mme M. VIRAL – Mr Jean MAZET
- 2) J. Paul WEICK – Rémy PALARIC



## SORTIE SUR LA SAVOIE - 10 AOÛT

Le mauvais temps, qui avait contraint l'Équipage de la « Barque du Léman » à annuler la sortie prévue en 2010, a voulu nous offrir en compensation son plus beau ciel bleu et un soleil éblouissant – il manquait peut être un tout petit peu de vent pour nous permettre d'admirer la splendide voilure mais au moins personne n'a eu le mal de mer !

Ce bateau, construit par les membres de l'Association «mémoire du Léman» est la réplique exacte de la centaine d'embarcations qui sillonnaient le lac depuis le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1950, en transportant des matériaux de construction – surtout des pierres de taille de carrières de Meillerie – jusqu'à Genève. Mais il est l'aboutissement d'une longue lignée de voiliers dont va nous entretenir l'historien-conteur de l'équipage- et en route pour un long voyage qui remonte à la préhistoire puisque le Léman et le lac de Neuchâtel



assuraient la liaison entre Rhin et Rhône, comme en témoignent les vestiges d'une pirogue palafite conservés au musée de Genève et des inscriptions dans la pierre.

Puis cette activité s'intensifie et connaît son âge d'or au Moyen Âge car les échanges avec le Moyen Orient se font par les cols alpins, évitant ainsi les mers et leurs piratages. A leur tour, les comtes de Savoie construisent une flottille de galères. Des rivalités naissent avec d'autres villes. Peu à peu les galères évolueront vers d'autres activités plus pacifiques, s'élargiront et s'équiperont de voiles latines.



Merci à cet équipage de bénévoles, qui a su redonner vie à cette page d'histoire, pour la chaleur de son accueil et le travail considérable effectué pour nous procurer cette croisière si agréable dans ce merveilleux site des bords du Léman, que nous regarderons désormais avec des yeux neufs.

Un grand merci évidemment à tout l'équipage de l'AARC qui sait nous embarquer pour toujours nous présenter de nouveaux horizons.

Andrée OUDIOT

## SORTIE UBINE - 19 AOÛT

Comme tous les ans Maité nous avait préparé un très bon repas (un plat de charcuterie et jambon du pays, une bonne tartiflette ou un roasbeef servi avec des pommes de terre, du fromage, et une tartelette aux myrtilles). L'ambiance, comme tous les ans très conviviale et joyeuse, mais il nous manquait l'accordéon de Gérard... !



## TARIFS FORFAIT DE SKI – tarifs pour les adhérents de l'AARC

### Pour les loueurs de meublés

Durée	Adulte 20-59 ans	enfant 5-15 ans	Jeune/seniors 16-19 ans /60 ans et +
5 jours	118,00 €	88,00 €	106,00 €
5 jours N.C./7 (1)	121,00 €	91,00 €	109,00 €
6 jours	136,00 €	102,00 €	122,00 €



(1) Forfait 5 jours non consécutifs sur 7 jours. Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur appartement en meublé et justifiant de la taxe professionnelle des meublés ou d'une attestation d'agence.  
Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge).

### FORFAIT DES REMONTEES MÉCANIQUES – DOMAINE DE CHATEL

Saison CHATEL	Adultes 20-59 ans	Jeunes/Senior 16-19/60 ans	Enfants 5-16 ans
	349,00 €	314,00 €	262,00 €

Concerne exclusivement le domaine skiable de Châtel. En vente à la Caisse Centrale de la Maison Châtellane aux heures d'ouverture. Réservé aux adhérents de l'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an. Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits : conjoint et enfants fiscalement à charge).

### INDIGENES – DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL Saison Portes du Soleil

#### Tarif individuel

Adulte 16-62 ans : **632,00 €** Enfants 5-15 ans : **474,00 €** Jeunes 16-19 ans Seniors 64 et + **569,00 €**

#### Tarif Famille (2)

Adulte 16-62 ans : **569,00 €** Enfant 5-15 ans : **427,00 €** - Jeunes 16-19 ans Seniors 64 et + : **512,00 €**

**Cette tarification est réservée aux habitants permanents domiciliés à titre principal dans les villes de Haute Savoie ou propriétaires. Station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation**

(2) A partir de 4 personnes du même foyer fiscal et sur présentation d'un justificatif (livret de famille...)  
Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modification.

### TARIF « COUP DE CŒUR SAMEDI ET WEEK END

1 jour samedi	24,00 €
Week end complet samedi dimanche	48,00 €
3 jours non consécutifs samedi ou dimanche valables sur la saison	72,00 €
5 jours non consécutifs samedi ou dimanche valables sur la saison	120,00 €

### NOUVEAU – FORFAIT POUR LES PIETONS (Super Châtel et Pré la Joux)

1 aller-retour	: 5 €
3 aller-retour	: 14 €
6 aller-retour	: 28,50 €

# QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

Extraits des journaux LE DAUPHINE et le MESSAGER

## CONSTRUCTION TÉLÉSIÈGE DES ROCHASSONS

Cet hiver la station de Châtel ouvrira un nouveau télésiège en remplacement du télésiège des Rochassons. Ce télésiège deux places construits en 1981 sera remplacé par un télésiège débrayable 6 places pouvant transporter jusqu'à 3000 personnes à l'heure.

Les travaux ont débuté en septembre. Ce télésiège sera équipé d'un garde corps «Safety Bar » qui se verrouillera automatiquement. Ce système sera une première en Haute Savoie. Le principe de fonctionnement est simple puisqu'une fois installé sur le siège, le garde corps se présente automatiquement à hauteur du visage, se verrouille et ne peut plus être relevé jusqu'à son arrivée en gare. Ensuite le télésiège de Plaine Dranse sera aussi supprimé dans ce secteur pour être installé dans les domaines de Super Châtel et du Linga.



## LE PROJET DE PISCINE DÉFINI DÉBUT 2012

La station nourrit depuis 2005, le projet de créer une piscine couverte ; ce besoin a été évalué par une étude cette année là. L'idée est encore plus ancienne, elle remonte à 1972. Le besoin actuel à Châtel, ne peut fonctionner que durant la saison estivale « *Nous sommes amenés à réfléchir à un équipement qui apporte une diversification de l'offre, au-delà du ski* » précise Nicolas RUBIN, le Maire. C'est pour cette raison que le futur bassin devra s'adresser au plus large public possible, avec du ludique, de l'aquagym et du bien être.

Trois troupes d'entreprises ont déjà été consultés pour mener à bien ce projet. Les élus châtelains consulteront leurs propositions dans les semaines à venir et seront amenés à se prononcer sur le choix final du prestataire, en début d'année 2012.

« *Les travaux pourraient alors commencer entre l'été et l'automne 2012* » complète l'édile. Nicolas Rubin rappelle que la piscine ne sera pas intercommunale « *L'intercommunalité a réfléchi en 2005 sur un projet commun. L'initiative est tombée à l'eau parce que l'intercommunalité n'était pas prête. Elle ne l'est toujours pas et n'est pas prête de l'être, pourtant c'est un vrai besoin pour animer la vie publique dans une vallée qui n'a pour l'heure aucune piscine publique couverte. Châtel ne veut pas attendre parce que nous menons une politique touristique dynamique et aussi par ce qu'il faut que l'on soutienne nos hébergeurs.* »

Pour le maire, « *une station doit avoir des équipements dignes de ce nom. On est aujourd'hui défaillant sur ce point et sur la nécessité d'apporter un loisir annexe autre que le ski, été comme hiver et en intersaison, tout en pensant aussi aux populations locales.* »

## NAVETTES GRATUITES : UNE LIGNE DIRECTE LINGA/PETIT CHATEL

Pour la saison de ski qui va s'ouvrir dans quelques semaines, les usagers des navettes gratuites mises en place par la municipalité pourront rallier les pistes du secteur du Linga directement à Petit Châtel, et inversement grâce à une liaison directe sans changement par la place de l'église. Avant, cela augmentait considérablement le temps d'attente. Cette décision est le fruit d'une concertation née de la mise en place d'une nouvelle délégation de service de transport, suivie d'une étude de solutions afin de limiter les attentes des clients et trouver des solutions de cheminement adaptées lors de la saison d'hiver dernière.

Cette liaison nécessite l'implantation d'un espace pour la dépose et la sécurité des usagers, actuellement en cours de réalisation. Les bordures seront abaissées pour permettre aux bus de stationner et pour faciliter la montée vers Petit-Châtel.

## L'AMENAGEMENT DU DOMAINE EN NEIGE DE CULTURE SE POURSUIT

Trois nouvelles pompes ont été implantées au Queyset ce qui permettra de pulser plus de 1000 m<sup>3</sup> d'eau à l'heure pour la fabrication de la neige de culture sur le domaine skiable de Châtel, du site de Pré-la-joux aux Rochassons en passant par Cornebois et le Linga.

En plus un compresseur d'air a été implanté qui alimentera le nouveau réseau des enneigeurs construit cet été. Les équipes techniques s'attendent aux derniers détails afin d'être opérationnelles dès le début du mois de novembre. Ces équipements ont également une destination touristique puisque la société des remontées mécaniques organise, avec le concours de CHATEL TOURISME des visites de l'usine à neige.

## LE SITE DU LINGA SE DOTE D'UNE SALLE HORS SAC

Les agents communaux ont d'ores et déjà réalisé les fondations qui recevront quatre bungalows de 3 m sur 9 m. Ces nouveaux locaux disposeront entre autres, de toilettes pour personne à mobilité réduite.

Le terrassement est assuré par l'entreprise Serge RUBIN, tandis que la charpente métallique des bungalows sera fournie par l'entreprise MOUTHON. Cette nouvelle installation répond à une demande touristique et locale.



## NOUVEAU FORAGE À SUPER CHÂTEL

Devant les besoins d'eau à Super-Châtel, un forage fut tenté, près du lac de la Mouille, d'un débit insuffisant ; une autre tentative fut assurée et par chance d'eau jaillit avec un débit de 1,3 m<sup>3</sup> par heure.

Une pompe de relevage fut installée sur le réseau pour alimenter le réservoir en altitude et desservir ainsi les différentes installations allant d'un hôtel restaurant d'altitude et même les bouches d'incendie.

## LE NOUVEAU CLASSEMENT DES MEUBLÉS EXPLIQUÉ AUX LOUEURS

Plus de 80 propriétaires à la salle de la Musardièrre, pour une réunion d'information organisée en partenariat avec l'union départemental des offices de tourisme. Un focus a également été fait sur la fiscalité, en particulier l'avantage fiscal de faire classer son ou ses meublés en « meublés de tourisme » pour un propriétaire.

La nouvelle grille d'évaluation du classement examine désormais 112 critères, contre une quarantaine dans l'ancienne réglementation offrant un classement de 1 à 5 étoiles pour 5 ans. Ces critères concernent les équipements et les aménagements, les services aux clients, et enfin l'accessibilité et le développement durable. Ce classement est obligatoirement réalisé par un organisme accrédité comme l'UDOTSI, les offices de tourisme ou des bureaux privés.

Il fut expliqué par les intervenants que l'objectif de ces nouvelles normes était de contribuer à l'amélioration de la qualité des équipements, mais aussi des services, grâce à un modèle plus exigeant, complet et évolutif.

Reste que le classement est une démarche volontaire du propriétaire de meublé qui a un coût. Il permet néanmoins de bénéficier de plusieurs avantages : une garantie de qualité de l'hébergement pour les clients, une promotion sur les brochures et sites internet, une affiliation gratuite à l'agence nationale de chèques vacances et un abattement fiscal forfaitaire de 71%. Les meublés ont jusqu'au 23 juillet 2012 pour demander les nouvelles étoiles.